

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

**Loc Trans Oise – Location de matériel événementiel**

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités de location du matériel événementiel proposé par **Loc Trans Oise** aux **particuliers, professionnels et collectivités** (ci-après « le Client »).

La location comprend notamment : **chapiteaux, planchers, mobilier, vaisselle, matériel d'image et de son, jeux**, ainsi que les services associés de livraison, installation et reprise.

## 2. Acceptation des conditions

Toute commande passée auprès de Loc Trans Oise implique :

- l'acceptation sans réserve des présentes CGV,
- la reconnaissance de leur pleine opposabilité.

Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les CGV, sauf accord écrit de la société Loc Trans Oise.

## 3. Commande

La commande devient ferme à réception :

- d'un **devis signé** ou de toute acceptation écrite,
- du **paiement d'un acompte**. (20%)

La société Loc Trans Oise se réserve le droit de refuser une commande en cas :

- d'indisponibilité du matériel,
- d'informations incomplètes,
- de non-respect des conditions de sécurité nécessaires à l'installation du matériel.

## **4. Tarifs**

Les tarifs sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Ils incluent le matériel loué et, lorsque prévu, les prestations de **livraison et reprise**.

Un devis personnalisé est fourni avant chaque commande.

## **5. Paiement**

Les moyens de paiement acceptés sont :

- **virement bancaire**
- **espèces**
- **chèque**

Sauf mention contraire sur le devis, le solde est dû au plus tard **3 jours après réception de la facture** ( sauf clients professionnels - KBIS )

En cas de retard de paiement, des pénalités légales peuvent être appliquées conformément à la législation française. ( partie figurant en bas de la facture )

## **6. Livraison – Installation – Reprise**

Pour toute location la société Loc Trans Oise assure :

- **l'installation**
- **la reprise**
- **La manutention**

et ce **sans surcoût**, sauf demande spécifique du Client ou contraintes particulières.

La livraison, l'installation et la reprise sont réalisées exclusivement par les équipes de la société Loc Trans Oise, sauf accord exceptionnel écrit. Les livraisons et/ou installations sont réalisées par synchronisation des différentes prestations. En cas d'obligation créneau horaire, le Client devra informer au préalable la société Loc Trans Oise se réservant le droit d'une facturation supplémentaire intitulée « Contrainte horaire ».

Le Client doit garantir :

- un accès adapté aux véhicules et au matériel,
- un terrain ou espace conforme

En cas d'impossibilité d'accès ou de conditions non conformes, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

## **7. Conditions d'utilisation du matériel**

Le Client s'engage à :

- utiliser le matériel tel que celui-ci a été démontré
- respecter les normes de sécurité expliquées
- ne pas modifier ni déplacer les installations sans accord,
- restituer le matériel en bon état.

**Toute dégradation, casse ou disparition sera facturée au Client selon la valeur de remise en état ou de remplacement.**

## **8. Annulation et remboursement**

En cas d'annulation par le Client, les frais suivants s'appliquent :

<b>Délai avant la date prévue</b>	<b>Frais d'annulation</b>
<b>Moins de 5 jours</b>	<b>75%</b> du montant total
<b>Moins de 10 jours</b>	<b>50%</b> du montant total
<b>Moins de 21 jours</b>	<b>0%</b> – aucune facturation

Au-delà de 21 jours d'anticipation, aucune somme n'est due.

En cas de conditions météorologiques défavorables, les frais d'annulation ne s'appliquent pas

## **9. Responsabilités**

La société Loc Trans Oise est responsable :

- de la conformité du matériel,
- de la qualité de l'installation.

Le Client est responsable :

- de la surveillance du matériel durant la période de location,
- de toute détérioration, perte, vol ou mauvaise manipulation.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable des dommages causés par un usage non conforme du matériel ou par des conditions extérieures indépendantes de sa volonté (vandalisme, sinistres...).

## **10. Assurances**

Le Client est couvert par une assurance responsabilité civile.

La société Loc Trans Oise peut demander une attestation.

## **11. Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de non-exécution de ses obligations due à un événement imprévisible, irrésistible et extérieur (selon la définition du droit français).

## **12. Données personnelles**

Les données du Client sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale.  
Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers, conformément au RGPD.

## **13. Litiges – Droit applicable**

Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée.

À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de Loc Trans Oise.